



Service des Affaires Sociales

Votre correspondant :

affaires_sociales@anderlecht.brussels

02/585 08 41-42

Dienst Sociale Zaken

Uw correspondent :

socialezaken@anderlecht.brussels

Anderlecht, le.....

NOUVELLE DEMANDE
EMPLACEMENT POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Nom du demandeur.....

Adresse du demandeur.....

.....à 1070 Anderlecht.

→ Voici la liste des documents à fournir afin de constituer un dossier complet pour l'obtention d'un emplacement pour personne à mobilité réduite :

- 1 - une copie recto-verso de la **carte spéciale de stationnement** (carte bleue) ;
- 2 - la preuve de la possession d'un véhicule particulier, via une copie de la **carte verte d'assurance automobile** de l'année en cours ;
- 3 - pour les personnes détentrices d'une carte spéciale de stationnement délivrée après le 1er mars 2003, la preuve du handicap visé à l'article 2, établie par l'**attestation générale du SPF sécurité sociale** ;
- 4 - une copie du **permis de conduire** du demandeur ou, s'il diffère, du conducteur ;
- 5 - le **certificat de résidence** du demandeur et, s'il diffère, du conducteur, à l'adresse de la réservation.

Je soussigné(e)....., déclare avoir annexé les documents énumérés ci-dessus.

Date et signature :

Nombre d'annexes :.....